

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SFER 22 juin 2021 (10h-12h)

ELECTIONS – APPEL A CANDIDATURE

Cher(e) adhérent(e) de la SFER

Comme vous le savez, la SFER est un lieu de rencontre et d'échange entre milieux scientifiques et professionnels où chacun s'enrichit de la diversité des approches disciplinaires, des points de vue et des contributions sur les questions relatives à l'agriculture, l'agro-alimentaire, l'alimentation, les territoires et l'environnement.

La prochaine Assemblée Générale de la SFER se tiendra le **22 juin 2021** de 10h à 12h en visioconférence. Nous y présenterons le rapport moral du Président, le rapport d'activités et le rapport financier.

Nous procéderons aussi, ainsi que le prévoient les statuts de notre association, aux élections pour le renouvellement du Conseil d'Orientation Scientifique (COS), du Bureau et de la Présidence pour la période juin 2021 - juin 2023.

Le COS compte une quarantaine de membres. L'équipe exécutive, dite Bureau, qui met en œuvre les orientations du COS est composée de 12 personnes. Le COS, le Bureau et le(a) Président(e) sont élus par l'ensemble des adhérents de la SFER à jour de leur cotisation. Nous vous rappelons que les adhésions sont valables du 1^{er} octobre de l'année n au 30 septembre de l'année n+1.

Chaque adhérent est libre de se présenter à ces élections, à condition d'être à jour de sa cotisation individuelle (www.sfer.asso.fr/adhesion_sfer_abonnement_economie_rurale). Présenter sa candidature offre l'opportunité de contribuer de façon plus active aux travaux et au rayonnement de la SFER en construisant et en mettant en œuvre un projet dans ce cadre associatif. C'est aussi s'engager à participer effectivement aux réunions (2 à 3 pour les membres du COS avec la possibilité de contribuer aussi en ligne, et une dizaine, le plus souvent en visio, pour le Bureau). Les membres du Bureau sont de droit membres du COS.

Votre volonté d'engagement doit nous être formellement indiquée :

- <u>avant le 31 mai 2021 minuit</u> pour ceux qui souhaitent déposer leur candidature au Bureau et à la Présidence (profession de foi demandée pour les candidats à la Présidence)
- avant le 11 juin 2021 pour ceux qui souhaitent candidater au COS.

Pour candidater, merci de cliquer sur le lien du formulaire de candidature :

https://framaforms.org/candidature-sfer-1621252151

Si vous souhaitez plus d'informations sur les engagements que représentent une participation au COS et au Bureau, n'hésitez pas à contacter par mail : Vincent Chatellier (Président) <u>vincent.chatellier@inrae.fr</u> ou Raphaële Préget (secrétaire générale) <u>raphaele.preget@inrae.fr</u>.

Liste des membres du Bureau et du COS: https://www.sfer.asso.fr/bureau-cos.html